

## PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION

### ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

#### - Séance du 19 janvier 2017 -

Etaient présents :

Mme DUBOUILH, M. LAMPROPOULOS, Mme OLLIER, M. ORTEL, M. BALLESTA, M. PEROT, Mme PORTES, M. ARCELIN, Mme RAHOU, M. AMIEL, Mme JOUIN, M. LALUQUE, M. PUISSET, M. WEST.

Etaient représentés :

M. CORMERAIS, M. FROHLICH, Mme DUFEAL, M. LE BOURDONNEC, Mme MALTONE, M. PUGET, Mme RACHMUHL, Mme LEBRAUD, M. BOUDET, M. CITRAIN, M. GIREAUD-LEMOINE, Mme MARTINEZ, M. HARRIET, Mme SALAS, M. IUNGMANN.

Etaient invités :

Mme LAHAYE, Mme MATHON, M. PERAUD, M. RAMBAUD, M. VALAT.

M. Ballesta ouvre la séance à 9H15.

### **I/ PRESENTATION DES PROJETS REGION 2017, VOLET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Mme Mathon présente le projet "Apprendre et faire apprendre à l'ère du numérique".  
Projet conjoint avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA), l'Université de la Rochelle, Sciences Po Bordeaux et Bordeaux Sciences Agro (BSA) sous l'égide de la COMUE.

Le développement des compétences numériques, inscrit dans le nouveau cadre des formations, suppose un accompagnement des étudiants mais aussi des enseignants vers de nouvelles formes de pédagogie du numérique.

#### **L'objectif du projet :**

Mutualiser entre établissements des scénarii pédagogiques sous forme de modules.  
Pour l'Université Bordeaux Montaigne, le projet vise également à se réapproprié une partie de ces compétences (partie référentiel C2i) qui ont fait l'objet d'une externalisation sur plateforme numérique et pour lesquelles les contenus sont jugés insuffisants.

Le projet vise à accompagner et développer 3 modules :

- Un module basé sur le référentiel C2i,
- Un module d'initiation à l'algorithmique,
- Un module transdisciplinaire sur les enjeux du numérique (cycle de conférences).

**Les moyens :**

Temps d'ingénierie pédagogique (recrutement d'un ingénieur pédagogique) pour développer la scénarisation et la mise en place et d'un tutorat pour l'accompagnement des étudiants.

**Résultats attendus :**

- Réappropriation des compétences numériques transversales à l'université Bordeaux Montaigne,
- Des scénarii hybrides à distance adaptables à toutes les formations des universités partenaires,
- Mise en commun de ressources numériques,
- Partage d'expérience et d'expertise avec les universités partenaires du projet.

M. Puisseu signale un problème d'accès des étudiants aux cours et ressources en ligne en raison d'une part de moyens insuffisants mis à disposition par l'université (seulement 60 machines en libre accès) et d'autre part des difficultés techniques rencontrées (compatibilité des machines et des systèmes d'exploitation).

Mme Mathon rappelle que les compétences numériques transversales sont intégrées à l'offre de formation et répondent à une obligation ministérielle. Il n'est pas possible, en raison d'un manque de moyens, d'assurer ces enseignements en présentiel.

M. Ballesta propose qu'un recensement des étudiants concernés par ces difficultés soit réalisé afin de leur apporter une réponse matérielle.

Mme Mathon évoque avec la rénovation du bâtiment K, la création de nouveaux espaces de travail collaboratifs pour les étudiants ainsi qu'une nécessaire adaptation des ressources proposées aux nouveaux espaces de travail numériques : smartphones, tablettes, ...

M. Laluque pense que la faiblesse pédagogique des cours numériques résulte notamment d'un manque de maîtrise des enseignants.

Mme Mathon signale que les contenus actuellement proposés sont uniquement théoriques. Afin de garantir une base de connaissance commune à tous les étudiants, la base référentielle C2i serait conservée. Les scénarii permettront d'envisager d'autres contenus et viseront à aider les enseignants à se réapproprier ces compétences dans le cadre de la formation pédagogique.

M. Lampropoulos demande pourquoi avoir choisi l'introduction à l'algorithmique comme axe central du projet.

Mme Mathon dit avoir choisi d'aborder l'algorithmique afin de développer des compétences extérieures au numérique (conduite de projet). Cette initiation doit rester une démarche volontaire des formations et être intégrée dans un projet de la formation.

M. Lampropoulos trouve intéressant de partir d'un sujet du quotidien tel qu'un catalogue de bibliothèque ou une étude des réseaux sociaux pour expliquer l'algorithmique.

Mme Mathon pense qu'il faut avant toute chose comprendre la notion d'algorithme.

M. Ballesta évoque la possibilité d'enseigner cette notion aux stagiaires de la formation continue tels que les enseignants du second degré. Il propose de passer au vote.

Résultat du vote :

|                      |    |
|----------------------|----|
| Votants :            | 29 |
| Suffrages exprimés : | 27 |
| Pour :               | 15 |

➔ **La CFVU adopte le projet "Apprendre et faire apprendre à l'ère du numérique".**

Mme Lahaye présente le projet "Développement de la Formation Tout au Long de la Vie à l'Université Bordeaux-Montaigne".

Ce projet a pour objet de compléter un appel à manifestation d'intérêt validé fin décembre par le ministère et qui a permis à l'UBM d'obtenir 3 supports de poste d'ingénieur d'études (Marketing / chargé d'affaire de la FTLV / pédagogie numérique) pour les trois prochaines années afin de promouvoir et développer la FTLV.

Axes du projet :

- Développement de l'offre dans les villes moyennes (Bergerac, Périgueux, Agen, Bayonne), en assurant un meilleur maillage territorial pour les apprenants éloignés des grands pôles universitaires géographiquement et/ou socialement :
  - Renforcer l'accès aux études supérieures pour des apprenants non-bacheliers, à travers le DAEU A (Diplôme d'Accès aux Etudes Universitaires).
  - Proposer une offre de formation plus diversifiée dans des territoires où le taux de poursuite d'étude supérieure est notoirement faible. L'offre (L1 et L2) en Anglais et en Espagnol accessible à Agen devra être complétée de la L3 afin d'offrir le cycle complet aux apprenants en formation initiale ou un complément de formation continue.
  - Développer des formations courtes pour les adultes en reprises d'études ou des demandeurs d'emploi compatibles avec le Compte Personnel de formation.
- Investissement sur les points forts en termes de thématiques et sur la plus-value apportée par l'expertise des enseignants-chercheurs de l'établissement, sur des thématiques ciblées en accord avec les priorités régionales (sciences archéologiques ; arts et industries créatives, tourisme, filières vertes, ...)

Pour développer les axes du présent projet, le soutien du Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine est sollicité pour financer les frais de mission des formateurs (10 000 €), des équipements informatiques (20 000 €) pour équiper les lieux d'apprentissage dans les villes moyennes et des CDD (89 000 €) afin de renforcer les équipes spécifiquement sur les actions ciblées par le projet (contacts avec les professionnels, entretien du lien avec les alumni).

M. Perot propose que le sport face partie intégrante du projet au même titre que le développement touristique et culturel et encourage la participation du DAPS dans le cadre des formations tout au long de la vie. La région a besoin de s'appuyer sur ses potentialités sportives et de ses implications au niveau de l'insertion professionnelle.

Mme Lahaye remercie M. Perot.

Elle rappelle que les propositions visent à répondre en nous appuyant sur nos points forts aux priorités en matière d'emploi telles que définies par la région.

M. Ballesta évoque la perspective de devenir un acteur en terme de rééquilibrage territorial (taux de poursuite plus faible dans les départements limitrophes à la Gironde) et pense que tout ce qui concourt à renforcer notre ancrage territorial est le bienvenu.

M. Laluque félicite le travail mené par Mme Lahaye. Il souligne l'importance du lien social et logistique que représente le développement de la formation en DAEU dans ces départements. Il signale que l'augmentation du taux de participation en présentiel tend à démontrer les limites du tout numérique.

M. Ortel demande dans quels domaines s'inscrivent les formations courtes proposés.

Mme Lahaye dit que tous les domaines peuvent être impliqués dans ce processus, qu'ils soient en lien direct avec le monde économique (langues, master commerce international, master dynamique africaine, ...) ou qu'ils proposent seulement des UE visant à actualiser des connaissances professionnelles ou personnelles.

M. West regrette de devoir se prononcer sur des projets dont les documents supports n'ont pas été transmis en amont aux membres.

M. Ballesta propose de passer au vote.

Résultat du vote :

|                      |    |
|----------------------|----|
| Votants :            | 29 |
| Suffrages exprimés : | 29 |
| Pour :               | 29 |

➡ **La CFVU adopte le projet "Développement de la Formation Tout au Long de la Vie à l'Université Bordeaux-Montaigne".**

M. Peraud présente le projet "Campus en commun".

**Contexte du projet :**

- Un campus qui doit développer des services aux usagers actuellement insuffisants,
- La question de la vie étudiante est trop faiblement prise en compte dans l'opération campus,
- Le chantier va durer 4 à 5 ans ce qui va créer des contraintes et bouleverser les habitudes, Toutefois, l'UBM dispose de fortes compétences internes (communication, arts, urbanisme) pour répondre à ces problématiques.

**Enjeux et objectifs du projet :**

Il s'agit d'un projet fédérateur, associant les étudiants au diagnostic, à la gouvernance de l'opération et à la définition-production de nouveaux usages.

- Accompagner la phase de chantier de l'OP Campus,
- Mieux connaître les usages du campus,
- Organiser l'espace du Campus universitaire au service de la qualité de vie étudiante (restauration notamment),
- Générer de nouvelles formes de sociabilité (bien-être, réflexion sur l'habiter du campus);

Ce projet comprend 2 programmes :

- **Echanger** : élaborer un diagnostic partagé sur la base des différentes expériences menées dans le cadre des formations (ex : master communication et générations) ou projets ("Espèces d'espaces"),
- **Habiter** :
  - La Petite maison des communs : projet alternatif de services aux étudiants porté par le département des arts,
  - Les Folies de Montaigne : projet porté par les départements ISIC et IATU visant à installer sur le campus 10 containers dédiés à l'information et aux usages.

Programme du projet sur 3 ans pour un montant total de 307000€.

Les financeurs associés au projet sont :

- Région Nouvelle Aquitaine : 138000€,
- Université Bordeaux Montaigne : 62000€,
- DRAC Nouvelle Aquitaine : 39000€,
- Fondation de France : 33000,
- Mécénat : 35000€.

M. Ortel demande si la mise en place de containers permettra la création de nouveaux espaces.

M. Peraud souligne la modularité des containers de transport de marchandises. Il signale que l'appel à projet région vise à améliorer et à animer les espaces existants, complétant ainsi le travail mené dans le cadre de l'Opération Campus.

L'un des objectifs de ce projet est également de signaler nos besoins en interpellant d'autres services : le rectorat, la métropole de Bordeaux.

M. Laluque regrette le manque de représentation étudiante dans le cadre de l'Opération Campus et la méconnaissance des projets par les usagers.

M. Peraud rappelle que ce projet se construit depuis 1 an en lien avec la CDVEA. Il indique que des lieux privilégiés seront organisés pour répondre aux besoins d'information, d'échange et de partage sur les usages des espaces du campus : l'agora (2 fois par an), les architectures éphémères du "bruit du frigo", les journaux muraux et les folies de Montaigne.

Mme Dubouilh pense que le campus a un vrai problème de cœur et d'image architecturale. La proposition des Folies est la plus structurante pour l'espace public (si on pense par exemple à celles du parc de La Villette) et elle apporte une réponse aux questions d'image, de repérage et d'informations.

M. Peraud souhaite que les folies qui représentent la plus grande part financière du projet soient le réceptacle des diagnostics et des fonctions à imaginer.

M. Perot est d'accord avec Mme Dubouilh sur le besoin de créer un site à l'identité forte visant à rassembler les membres de la communauté universitaire.

Il demande si ce projet est mené conjointement avec l'Université de Bordeaux.

M. Peraud dit que ce projet répond à une politique de site (Bordeaux Montaigne, collège Droit, science politique, économie et gestion et IEP) en lien intelligent avec l'Opération Campus.

Il souhaite cependant que Bordeaux Montaigne conserve la maîtrise de la démarche et souligne les atouts que constituent nos formations dans le domaine.

M. Ballesta pense que la problématique entre nos deux universités est différente et que la question de la centralité de l'UB se pose avec encore plus d'acuité.

Il propose de passer au vote.

Résultat du vote :

|                      |    |
|----------------------|----|
| Votants :            | 29 |
| Suffrages exprimés : | 17 |
| Pour :               | 17 |

➔ **La CFVU adopte le projet "Campus en commun".**

## II/ QUESTIONS DIVERSES

En l'absence de questions diverses, la séance est levée à 10H40.

La Présidente,

*Signé*

Hélène VELASCO-GRACIET